

## Pour une approche dimensionnelle de l'espace

...et une géographie sociale de plain-pied avec les autres sciences sociales

*Dimension spatiale* fait partie désormais des expressions identitaires<sup>1</sup> de la géographie en général et de la géographie sociale en particulier : l'appel à communication en témoigne qui précise que « *la géographie est définie comme la discipline spécialisée dans l'analyse de la dimension spatiale des sociétés, toutes spécialités de la discipline confondues* ». Et bien au-delà, cette expression sert de point de ralliement aux différentes sciences sociales sensibilisées à la prise en compte de l'espace : c'est ainsi que dans la toute première phrase de présentation de l'ACI espaces et territoires, il est indiqué que « *L'action concertée incitative a pour objectif d'encourager les recherches sur la dimension spatiale des phénomènes humains* »<sup>2</sup>. Pour autant nous craignons qu'il y ait là un consensus commode mais superficiel : nous n'avons pas l'impression qu'il y ait eu un réel travail d'explicitation d'une telle expression et que toutes les conséquences en aient été tirées dans notre conception même de l'espace. Une telle mise au point, à laquelle nous tenterons de contribuer, apparaît nécessaire pour dépasser la simple incantation et pour préciser les bases sur lesquelles la géographie sociale (et la géographie dans son ensemble) peut s'engager avec assurance dans le concert des sciences sociales, sur la base d'une véritable *approche dimensionnelle* (Lévy, 2003).

Sans pour autant prétendre à l'exhaustivité dans notre quête de la *dimension spatiale*, nous avons essayé d'aller plus loin que dans nos premières investigations (Veschambre, 1999), en élargissant au-delà de la géographie sociale et en remontant dans le temps.

Nous reviendrons pour commencer sur l'apparition de cette métaphore dimensionnelle dans la mouvance de la géographie sociale, et sur les obstacles à son affirmation dans ce courant de la géographie. Puis nous ferons le point des conséquences d'une telle approche sur la conception même de l'espace, en repartant notamment des propositions de J. Lévy. Enfin, nous essaierons d'entrevoir comment une telle approche peut se traduire dans notre conception de la géographie, en terme de positionnement social et d'inégalités.

### 1. Dimension spatiale et géographie sociale : une apparition précoce mais une affirmation récente

L'usage de *dimension*, comme métaphore géométrique visant à découper une réalité dans le but de l'analyser, daterait seulement d'une cinquantaine d'années, si l'on en croit le *Dictionnaire de la géographie* (2003). Appliqué à l'espace pour analyser la société, la date d'introduction d'un tel usage reste à déterminer. Nous l'avons vu apparaître pour notre part à la fin des années 1970, au moment où la géographie a commencé à s'affirmer comme science sociale.

---

<sup>1</sup> Au même titre que *territoire* (Ripoll, Veschambre, 2001).

<sup>2</sup> Texte de l'ACI en ligne sur le site du ministère de la recherche (consultation en septembre 2004).

## 1.1 Quelques pionniers d'une expression qui inscrit la géographie du côté du social

C'est sous la plume d'A. Reynaud que nous avons (pour l'instant) repéré la première occurrence de l'expression dans le champ de la géographie. Dans un numéro d'*EspacesTemps* daté de 1979 et consacré à la région, « sept personnalités de la géographie françaises, choisies pour avoir publié des ouvrages de réflexion sur la discipline » ont rempli le même questionnaire. A la question liminaire, « quel doit être selon vous l'objet de la géographie ? », la plupart de ces géographes répondent en terme d'analyse de l'organisation de l'espace (F. Damette, P. Claval, R. Brunet, A. Frémont). A. Reynaud se distingue en déclarant que « l'objet de la géographie tournerait autour de la dimension spatiale des phénomènes économiques et sociaux » : il fait sortir la géographie de sa référence privilégiée au « cadre spatial », pour reprendre la formulation concomitante d'A. Frémont, en lui donnant explicitement comme objet l'économique et le social<sup>3</sup>. Mais il est à noter qu'A. Reynaud ne reprend pas cette expression dans le cadre de son ouvrage de référence, *Société, espace et justice*, paru en 1980<sup>4</sup>.

Une telle formulation dès 1979 annonce cependant le basculement de l'objet de la géographie de l'espace vers la société, auquel la géographie sociale va fortement contribuer au début de la décennie suivante.

Les participants au Colloque de Lyon d'octobre 1982 ont précisément affirmé la primauté du social sur le spatial, dans le sillage de R. Rochefort : « la géographie sociale est l'étude de la fonction sociale de l'espace et de la condition spatiale de l'homme » (R. Rochefort, citée par R. Hérin, 1983, p. 18). La métaphore dimensionnelle est présente, même si elle reste encore discrète. J. Pailhé la revendique dès la première phrase de son texte, en évoquant « l'analyse de la dimension spatiale des rapports sociaux » (J. Pailhé, 1983, p. 150), tandis que R. Hérin l'utilise au pluriel dans une expression voisine : « l'analyse des dimensions spatiales des faits sociaux » (R. Hérin, 1983, p. 24).

Au sein du corpus de textes des pionniers de la géographie sociale, dont ne prétendons pas avoir une connaissance exhaustive, c'est l'article d'A. Vant paru dans *Sens et non sens de l'espace* (1984) qui nous semble le premier à mettre en exergue l'expression « dimension spatiale » : elle apparaît en introduction et en conclusion, dans le premier et le dernier sous-titre de l'article. Il y affirme que « l'espace (...) n'est qu'une dimension du social parmi d'autres », la formule négative pouvant être interprétée comme une minoration de l'importance de l'espace et comme une réaffirmation de l'objet social de la géographie. Dans le même temps, il s'efforce de préciser quels peuvent être les apports de cette discipline aux sciences sociales, en affirmant que les relations à l'espace doivent être prises en compte si l'on veut dépasser une vision abstraite et incomplète des relations sociales et des identités de groupe : « l'analyse des processus de socialisation, porteurs de reproduction et/ou de changement, requiert impérativement la prise en compte des lieux et des espaces où s'effectuent rencontres et échanges, où se forgent des projets, où se nouent des enjeux » (A. Vant, 1984, p. 100). Cette manière d'envisager la construction de la société « dans l'espace », que résume parfaitement la référence à la « dimension spatiale du social », ouvre des perspectives stimulantes pour un positionnement clair de la géographie dans les sciences sociales, une géographie qui ne se trompe pas d'objet, qui remet l'espace à sa place, tout en affichant son point de vue, son angle d'approche spécifique de la société.

---

<sup>3</sup> En 1992, lors d'une seconde passation du questionnaire, A. Reynaud oriente encore plus nettement sa réponse vers l'objet société, en parlant de la « dimension spatiale des sociétés humaines » (*EspacesTemps*, 1992). En d'autres termes, Y. Lacoste se distingue également de ces collègues en affirmant que « la géographie cela devrait être savoir-penser l'espace, en fonction de toute une série de tâches qui relèvent des pratiques sociales » (*EspacesTemps*, 1979, p. 79).

<sup>4</sup> Il met en avant dans cet ouvrage le concept de *classes socio-spatiales*.

X. Piolle fait partie de ces « pionniers » pour lesquels l'objet de la géographie est clairement social et qui recourent pour l'exprimer à la métaphore dimensionnelle : « *l'objet se définit cependant comme ayant une dimension spatiale fortement signifiante* » (X. Piolle, 1984, p. 137). Sans que cela soit encore explicité, un tel usage clarifie le statut accordé à l'espace : l'espace est produit par la société, représente l'une de ses manifestations, l'une de ses dimensions.

Mais si la métaphore dimensionnelle est appliquée à l'espace pour rendre compte des phénomènes sociaux dès les premiers temps de la géographie sociale, elle ne semble pas s'imposer durant les années 1980 et pendant longtemps, ne fait pas partie des références communes qui définissent ce courant de la géographie. Il y a là un paradoxe qui mérite d'être examiné de près.

### *1.2 Dialectique socio-spatiale ou dimension spatiale du social ? Les hésitations de la géographie sociale*

Il nous faut revenir au texte de la communication de R. Hérin lors du Colloque de Lyon, pour saisir que dès le départ il y a une forme de d'ambiguïté dans l'application de la métaphore à l'espace.

« Par cette réduction de la géographie sociale à la géographie sociologique on risque de déséquilibrer, parce que l'on privilégie les faits sociaux, la problématique de la géographie sociale en la limitant à l'analyse des dimensions spatiales des faits sociaux. Il nous faut parallèlement, en tant que géographes, développer les dimensions sociales des faits spatiaux, plaçant l'espace comme objet primitif de nos recherches ».

(Hérin, 1983, p. 24). C'est nous qui soulignons.

Alors même que le « renversement de l'ordre de l'ordre des facteurs » vient d'être réaffirmé, ces propos traduisent la crainte de voir la géographie se dissoudre dans la sociologie et perdre son identité. A travers sa déclinaison de la métaphore dimensionnelle, R. Hérin propose donc une approche symétrique de l'espace et de la société, place donc sur le même plan ces deux objets, voire réaffirme la primauté légitime de l'espace pour les géographes.

Une telle symétrie semble annuler la pertinence de la métaphore dimensionnelle : plutôt que de parler de « dimension(s) spatiale(s) des rapports sociaux », les auteurs du manuel de *Géographie sociale* préfèrent forger un nouveau concept, celui de « rapports spatiaux », pour désigner « *la nature des rapports que les individus et les groupes ont avec l'espace* » (*Géographie sociale* 1984, p. 90).

R. Hérin et les autres promoteurs de « l'école caennaise » de géographie sociale privilégient une lecture binaire de l'articulation entre espace et société : « rapports sociaux et rapports spatiaux », « géographie des faits sociaux et sociologie des faits géographiques », « interactions socio-spatiales », « rétroaction du spatial sur le social », « dialectique du social et du spatial »..., même si en dernière analyse, ils « *privilégient comme objet de recherche le groupe ou le processus spatial* » (R. Hérin, 1983, p. 19).

Dans cette « approche binaire »<sup>5</sup>, *espace* et *société* sont placés sur le même plan, ce qui pose question, comme le souligne J. Brabant dès la discussion du colloque de Lyon : « *qu'il y ait des rapports sociaux hors de toute dimension spatiale, c'est un fait ; mais y a-t-il des rapports proprement spatiaux ?* » (J. Brabant, 1983, p. 87).

<sup>5</sup> J. Lévy parlerait « d'approche partitionnelle » (Lévy, 2003).

Cette idée d'une symétrie entre *espace* et *société* va marquer durablement la géographie sociale française et freiner la diffusion de la métaphore dimensionnelle appliquée à l'espace<sup>6</sup>, qui exprime au contraire l'idée d'une totalité sociale, dont l'espace ne représente qu'une expression, « qu'une dimension », pour reprendre la formulation d'A. Vant.

### 1.3 Une affirmation récente de la métaphore dimensionnelle en géographie sociale

#### 1.3.1 Dépasser la dialectique socio-spatiale

Lors du colloque de géographie sociale de Caen (1996), qui a permis de faire le point des avancées de la géographie sociale, J. Chevalier a bien résumé la contradiction conceptuelle dans laquelle nous nous sommes inscrits depuis la « refondation » de la géographie sociale au début des années 1980 : « *la géographie sociale définit son objet dans la dialectique entre le social et le spatial, même si les deux termes ne se situent pas dans le même plan : la société agit et l'espace constitue la dimension de cette action* » (J. Chevalier, 1998, p. 14). Cette approche dialectique, que résume l'expression *rappports spatiaux*, doit être resituée dans son contexte idéologique. En calquant cette expression sur celle de *rappports sociaux*, il s'agissait de démontrer en termes pédagogiques tout l'intérêt d'élargir le champ des sciences sociales aux différents types de rapports à l'espace, constitués par l'exercice des différentes fonctions de l'existence (travailler, habiter, se déplacer, se reproduire, se former...), tout en affirmant que « ce qui est premier en géographie sociale, c'est la société ». À travers cette terminologie marxiste, les auteurs revendiquaient dans le même temps leur intérêt privilégié pour les questions sociales, au sens militant du terme.

Mais comme cela a été souligné dès le Colloque de Lyon, l'expression de *rappports spatiaux* présente l'inconvénient d'introduire une symétrie abusive entre la *société* qui agit, qui produit et l'*espace* qui est produit et auquel les groupes sociaux donnent sens. Cette symétrie a alimenté tout un débat autour de la rétroaction du *spatial* sur le *social*, ou en d'autres termes, autour de *l'effet de lieu*. Pourtant, A. Frémont pointait d'emblée la contradiction, en admettant au terme de sa présentation que « *l'effet de lieu est produit par l'organisation des sociétés* » et qu'il est lui-même « *plus un produit social qu'un effet spatial* » (A. Frémont, 1984, p. 177). C'est la même contradiction qui parcourt le texte d'A. Vant consacré à *L'impact du spatial sur le social* : l'auteur y affirme tantôt que « *l'espace lui-même peut accentuer ou atténuer les inégalités sociales* » tantôt que « *l'espace est le produit d'une intervention sociale* » (A. Vant, 1984, pp. 108-110). Plutôt que de laisser croire, à travers le concept de *rappports spatiaux*, à un quelconque effet spatial, il vaudrait mieux parler de *rappports* (de nature sociale) à l'espace, ou de pratiques (sociales) de l'espace.

#### 1.3.2 Dimension, instance ou modalité ?

La réflexion théorique se poursuit cependant, dans le sens d'une clarification du statut accordé à l'espace, afin d'aller au bout du décentrement initiée par la géographie sociale lors du Colloque de Lyon. La métaphore dimensionnelle est employée par certains auteurs qui

---

<sup>6</sup> R. Héryn n'aura d'ailleurs pratiquement pas recours à la métaphore dans sa première partie du manuel de *Géographie sociale* dont il assure la rédaction, de même que ses collègues cosignataires.

souhaitent lever les ambiguïtés de « l'approche binaire », mais elle entre en concurrence avec d'autres terminologies.

P. Buléon et J. Chevalier recourent à deux reprises à la métaphore dimensionnelle dans leur article de 1986 publié dans *Géographie sociale*, n° 3, affirmant notamment que « *l'instance spatiale est une dimension à part entière du social* » (P. Buléon et J. Chevalier, 1986, p. 9). *Dimension* et *instance* font figure de synonymes, mais *instance*, qui est emprunté au marxisme et plus particulièrement à Althusser, est privilégié pour sa charge scientifique et idéologique. Il est utilisé pour désigner les composantes « relativement autonomes » de la totalité sociale (P. Buléon, 1987), au premier rang desquelles figure l'instance économique. Ces auteurs proposent d'ajouter aux instances économique, politique, idéologique une instance spatiale, « *qui comme toute instance est à la fois globale (elle renvoie à toute la société) et partielle (elle l'examine sous l'angle partiel de l'espace)* » (J. Brabant, 1983, p. 87). L'usage de ce concept s'est raréfié au fur et à mesure que semblait se brouiller, se complexifier la réalité sociale, et que le vocabulaire marxiste passait de mode. On ne retrouve plus guère les instances que chez G. Di Méo, qui les reprend pour structurer son dernier manuel (G. Di Méo, 1998). Il parle également de ces « *trois grandes modalités (politico-administrative, socio-économique, sociale) tendant à réifier des entités spatiales* » (G. Di Méo, 1991, p. 176)<sup>4</sup>. C'est également en terme de *modalité* que R. Héryn définit l'espace (« *une des modalités d'expression, de concrétisation des rapports sociaux* »), dans son article de *L'Espace géographique* (R. Héryn, 1986, p. 109).

*Dimension, instance, modalité* : ce sont les trois mots qui ont été repris pour affirmer que l'espace est produit par la société et légitimer l'angle d'approche géographique de la réalité sociale. Lors du premier colloque de Caen 1996, J. Chevalier a bien résumé la place occupée par ces trois termes dans la réflexion théorique : « *l'espace est introduit comme une des instances (mais certains préfèrent employer les termes de dimension ou encore de modalité) à travers lesquelles les sociétés fonctionnent* » (J. Chevalier, 1998, p. 14).

La proposition du concept de *médiations spatiales* par J. Chevalier s'inscrit également dans ces efforts théoriques pour lever l'ambiguïté de la dualité *rapports sociaux/rapports spatiaux*<sup>7</sup>.

Parmi ces différents termes qui ont été avancés, c'est aujourd'hui le plus commun qui semble s'être imposé parmi les chercheurs en géographie sociale, et plus largement dans l'ensemble de la discipline, ceci afin d'exprimer la nature sociale de l'espace.

### 1.3.3 Une métaphore qui s'est diffusée dans les années 1990

La métaphore dimensionnelle est bien présente dans les actes du premier Colloque de géographie sociale de Caen (1996), notamment chez J. Chevalier, J.M. Fournier et B. Raoulx, X. Piolle (qui l'inscrit dans son titre) et moi-même. Lors du colloque suivant (Caen, 1998), c'est un auteur sur trois qui l'utilise<sup>8</sup>. B. Raoulx la place dès la première phrase de son texte dans les actes du colloque, en affirmant que « *la notion de marginalité implique une dimension spatiale forte* » (Raoulx, 2001, p. 195).

---

<sup>7</sup> Dans le texte proposé à discussion lors de la journée UMR du 8 mai 1999.

<sup>8</sup> Sur les 10 auteurs concernés, on la retrouve 6 fois au singulier et 4 fois au pluriel. Nous avons fait une recherche systématique de l'expression à partir des fichiers textes.

A partir du milieu des années 1990, les projets scientifiques de l'UMR ESO mettent en avant la métaphore : il s'agit « *d'(étudier) les dimensions spatiales de l'expérience sociale* » (projet scientifique 1995-1998) ou de « *lire les sociétés dans leurs dimensions spatiales* »<sup>7</sup>, (texte préparatoire, 1999). Ceci atteste que la métaphore dimensionnelle fait désormais partie du bagage commun de la géographie sociale.

Mais la métaphore est « officiellement » utilisée au pluriel. Il faut sans doute y voir à nouveau l'influence de R. Héryn<sup>9</sup>. Ce pluriel renvoie chez lui à la diversité des types de rapports à l'espace (pratique, représentation, appropriation...), à la pluralité des formes activités qui s'inscrivent dans l'espace (ce qu'il appelle « *les dimensions essentielles des activités humaines* ») (Héryn, 2001). Dans cette volonté d'exprimer à travers la métaphore la complexité du social, il lui paraîtrait même « réducteur » de parler de « la » dimension spatiale des rapports sociaux ou des inégalités sociales<sup>10</sup>. De notre point de vue, l'usage du pluriel affaiblit au contraire l'usage de la métaphore, ne permet pas d'appréhender dans leur globalité les expressions spatialisées du fonctionnement social et d'articuler théoriquement *espace* et *société*.

Un autre type d'usage nous semble également limiter les apports de la métaphore telle qu'elle s'applique à l'espace : celui que fait notamment X. Piolle lors du dernier colloque de Caen, lorsqu'il invoque à la fois la « *dimension spatiale du social* » et la « *dimension sociale du spatial* » (Piolle, 2001). Nous retrouvons-là cette logique de symétrie qui contribue à brouiller la réflexion théorique.

Alors que le vocabulaire de la géographie sociale a longtemps reposé sur la symétrie apparente entre le *social* et le *spatial*, ses principaux initiateurs ont affirmé dans le même temps le « renversement de l'ordre des facteurs » et donc une hiérarchisation entre le *social* et le *spatial*. Cette idée d'inversion était sans doute un point de passage obligé, afin de provoquer un déplacement du centre de gravité de la discipline de l'*espace* vers la *société*. Mais en toute rigueur, et pour reprendre la formule fondatrice de R. Rochefort, « l'espace n'est pas second par rapport à la société » (R. Rochefort, 1983, p. 13) : il en est tout simplement un élément, une expression, une manifestation, *une dimension*. Mettre sur le même plan le *social* et le *spatial* ou bien encore les hiérarchiser, c'est accorder à l'espace un statut à part, c'est prolonger l'approche partitionnelle classique en géographie, qui consiste à analyser les rapports entre *espace* et *société*. Ce que les « géographes sociaux » ont pressenti, à l'image de B. Kayser : « *l'espace ne peut pas être étudié par les géographes comme une catégorie indépendante, puisqu'il n'est justement rien d'autre qu'un élément du système social* » (B. Kayser, cité par R. Héryn, 1991, p. 247). Si l'approche partitionnelle (et substantivée) de l'espace pu être généralement évitée dans la pratique, elle a mis du temps à être dépassée dans les termes

Depuis une dizaine d'années, la métaphore dimensionnelle semble cependant s'être diffusée parmi les tenants de la géographie sociale, s'imposant par rapport à d'autres terminologies plus savantes<sup>11</sup>. Raisonner en terme de *dimension spatiale* permet de dépasser la fausse symétrie

---

<sup>9</sup> Même s'il n'est pas le seul à privilégier le pluriel : X. Piolle fait le même choix lors du colloque de Caen (1996).

<sup>10</sup> Cf. Echange téléphonique du 10/10/04.

<sup>11</sup> A ce propos, J. Lévy souligne qu'« *entre la production échevelée de néologismes (qui gêne la communication scientifique interne et externe) et l'acceptation de termes trop vastes et trop vagues (...), le chemin n'est pas facile à trouver et il faut admettre une part d'arbitraire* ». (Lévy, 2003, p. 909).

*espace/société*, d'éviter le piège de la réification de l'espace et d'affirmer clairement sa nature sociale. Nous allons maintenant essayer de tirer les conséquences d'une telle articulation *espace/société*, essayer de franchir un pallier théorique, pour passer de la métaphore commode et parlante à une véritable approche dimensionnelle de l'espace.

## **2. D'une métaphore commode à une véritable approche dimensionnelle de l'espace**

Ce n'est donc pas au sein de la géographie sociale que l'émergence de la métaphore dimensionnelle a été questionnée et a fait l'objet d'une réflexion théorique. Ce travail théorique, nous le devons à J. Lévy, notamment dans son ouvrage *L'espace légitime*, dont le sous-titre (*Sur la dimension géographique de la fonction politique*) revendique l'approche dimensionnelle de l'espace (Lévy, 1994)<sup>12</sup>. La référence à la dimension spatiale du social est au coeur de 5 des 37 propositions épistémologiques formulées dans son ouvrage.

### **J. Lévy, *L'espace légitime* (1994), 5 des 37 propositions.**

17/ *La configuration dimensionnelle est associative : elle relie l'économique, le sociologique, le politique, le spatial, le temporel, l'individuel, tous transversaux les uns par rapport aux autres. Aucune approche ne l'emporte sur l'autre et chacune traite à sa manière, de l'ensemble du réel social.*

18/ *Les relations entre modèles positionnel et modèle dimensionnel sont orthogonales et interactives*

19/ *La spécificité des sociétés impose aux sciences sociales de développer des champs disciplinaires distincts qui explorent chacun une dimension du réel social.*

20/ *L'espace est une catégorie qui définit une relation de coexistence entre les éléments du réel »*

21/ *« L'espace social est une dimension du réel social. L'espace est une composante de l'être-au-monde des hommes ».*

#### *2.1. Dimension spatiale : pour exprimer la nature sociale de l'espace*

L'approche dimensionnelle procède tout d'abord chez J. Lévy d'une conception de « *l'espace comme un des attributs de la réalité spatialisée et non comme une réalité indépendante* »

---

<sup>12</sup> Dès son article de 1993 dans *EspacesTemps*, J. Lévy affirme qu'« *il faut recomposer la classification fondamentale des types d'espaces en assumant l'axiome selon lequel la spatialité est une dimension de la société* » (Lévy, 1993, p. 103)

(Lévy, 1994, p. 47). En terme philosophique, il se réfère à la conception leibnizienne qui renvoie à l'espace comme construction sociale et récuse à la fois la conception kantienne, qui assimile l'espace à un cadre préexistant, qui existerait « en soi », et la conception cartésienne qui croit pouvoir identifier des lois générales de l'espace. Avec les mots de tous les jours, cela consiste à dire que les individus, les sociétés et leurs productions ne sont pas *dans* l'espace mais sont *avec* l'espace ou *sont* l'espace. Dans le même ordre d'idée, il suffit de constater que l'on ne parle jamais d'*espace lunaire* ou *martien* pour prendre conscience que l'*espace* est par essence social, en tant qu'il est construit, produit, pratiqué, représenté par les individus et les groupes sociaux. Ce que résume clairement J. Lévy lorsqu'il écrit que « *l'espace ne peut être pensé qu'interne à la société et non à cheval sur la société et autre chose* » (Lévy, 1994, p. 19). Fondamentalement, c'est cette conception qui est derrière l'affirmation selon laquelle « l'espace est une dimension du social », une conception qui bat en brèche la logique de substantialisation dont la géographie a tant souffert jusqu'à présent.

Depuis cette mise au point, cette conception a largement fait son chemin au sein de la géographie en général et de la géographie sociale en particulier, en même temps que se diffusait la métaphore dimensionnelle. Elle est partagée par M. Lussault qui s'est emparé de la métaphore dimensionnelle pour sous-titrer son habilitation à diriger des recherches (*de la dimension spatiale des politiques urbaines*) soutenue en 1996<sup>13</sup>.

Ayant participé à ses séminaires de DEA, A. Bouju a placé l'approche dimensionnelle de l'espace au cœur de sa thèse consacrée à « la dimension spatiale du champ scolaire », ce qui renvoie à la fois à une certaine matérialité de l'espace (mobilité, pratiques du territoire, déplacements, lieux de résidence/lieux de scolarisation), mais aussi à sa composante idéale (représentations de l'école et de l'espace où s'inscrit l'école, stratégies résidentielles, rapport à l'école, à l'enfant, au savoir, attentes...) (Bouju, 1998).

Cette approche dimensionnelle est également très présente dans le travail de thèse de F. Ripoll, qui affirme dans son texte sur *Lieux et actions collectives* une véritable consubstantialité du spatial et du social, tant sur le plan matériel (« *il est nécessaire de considérer que les (corps) font partie, qu'ils sont une part de l'espace physique* ») que sur le plan idéal (« *il est nécessaire de considérer que les multiples découpages, qualifications et valorisations différentielles de l'espace physique sont dans la tête des être humains* ») (Ripoll, 2001, p. 37).

On peut citer pour finir C. Chivallon, qui se réfère couramment à la dimension spatiale, tout en proposant des formulations parallèles, lorsqu'elle définit l'*espace* comme « *composante sociale* », ou reprenant les propos de D. Massey, lorsqu'elle caractérise le *social* comme « *spatialement constitué* » (Chivallon, 2000, p. 301).

## 2.2. La notion de dimension chez J. Lévy : appliquée à l'espace ... et à bien d'autres catégories

Si la métaphore dimensionnelle rend bien compte de cette consubstantialité du spatial et du social, elle correspond chez J. Lévy à une démarche plus aboutie et renvoie à une définition plus précise.

Comme il nous le rappelle en introduction de *L'espace légitime*, ce recours à la dimension découle de sa prise de conscience que l'espace est un « mode d'existence » de la société : « *et du coup, je pus concevoir un schéma dans lequel chaque sphère, que j'appelais désormais dimension, l'espace parmi les autres, entrait dans un rapport non pas hiérarchique mais mutuellement transversal avec les autres* » (Lévy, 1994, p. 20). Il définit ensuite dans le corps

---

<sup>13</sup> Alors que l'expression est absente de sa thèse soutenue en 1992 et publiée en 1994.



de l'ouvrage ce qu'il entend par ce terme : les dimensions doivent pouvoir traiter, chacune à sa manière et de manière autonome, l'ensemble du réel social, ou en d'autres termes, « *pouvoir suivre jusqu'au bout les déterminants de son objet* ». Dans le même temps, aucune dimension ne doit pouvoir être considérée comme « plus explicative » qu'une autre. J. Lévy propose dans cet esprit une liste de dimensions : *l'économique, le sociologique, le politique, le spatial, le temporel, l'individuel...*, toutes transversales dans leur manière de rendre compte de la société. Ce qui lui permet de justifier un découpage disciplinaire des sciences sociales non hiérarchisé<sup>14</sup>, chacune abordant les réalités sociales avec son « plan de coupe particulier ». Ce qui lui permet notamment de légitimer la géographie : « *ce qui me paraît efficace, c'est d'utiliser l'espace pour traverser la société toute entière (...) et contribuer ainsi à une meilleure connaissance du tout social* » (Lévy, 1994, p. 21).

#### *Dimension : d'un dictionnaire à l'autre (1992-2003)*

*Dimension* apparaît sous la plume de J. Lévy dans le *Dictionnaire de la géographie*, définie comme « *manière de découper le réel qui privilégie le croisement de points de vue partiels sur un vaste ensemble de phénomènes* ». La définition ne renvoie pas seulement à une « métaphore géométrique », mais de manière plus ambitieuse à une notion. L'entrée *dimension* était présente dans *Les mots de la géographie* (1992), mais elle n'avait pas du tout le sens métaphorique dont il est question ici, renvoyant à la « *caractéristique de la taille d'un objet mesurable* ».

Cet usage pluriel de *dimension* n'est pas propre à J. Lévy et apparaît assez largement répandu. Dans les actes du Colloque de géographie sociale de 1998, nous avons retrouvé outre l'expression *dimension sociale*, celles de *dimension psychosociale, géopolitique, temporelle, culturelle, sexuée, raciales, citoyennes, matérielle, communautaire*. La métaphore se décline très facilement, bien au-delà des catégories proposées par J. Lévy, ce qui présente le risque d'affaiblir son caractère opérationnel. Nous proposons d'en resserrer l'usage, de manière encore plus stricte.

#### *2.3 Pour un usage restrictif de la métaphore dimensionnelle : le temps et l'espace*

Dans la liste proposée par J. Lévy, qu'il ne prétend pas exhaustive, on ne peut s'empêcher de distinguer les sphères économique, politique, sociologique... qui caractérisent des modes d'organisation de la société, de ce qui semble le plus conforme à la métaphore géométrique : le temporel et le spatial. Lui-même réserve d'ailleurs un sort particulier au *temps* et à *l'espace*, pour plaider un traitement différencié et non consubstantiel de ces deux dimensions. Dans le *Tournant géographique*, il consacre même un chapitre spécifique à l'articulation de ces deux catégories, afin de réaffirmer leur nature conjointement dimensionnelle : « *ni le temps, ni l'espace, tels que nous les appréhendons dans la vie sociale, ne sont des cadres préalables. Ils sont des constructions sociales* » (Lévy, 1999, p. 150).

Alors que l'on pourrait parler assez facilement de *dimension spatiale* (ou temporelle) de l'économique, du sociologique ou du politique, il nous semble plus problématique de faire l'inverse. N'aurions-nous pas intérêt à être plus rigoureux, à utiliser d'autres manières de

---

<sup>14</sup> Et l'on mesure toute l'importance de cette affirmation pour un géographe qui a lu Bourdieu.

désigner l'économique, le politique, le sociologique... (sphères, champs...), afin d'identifier clairement les dimensions fondamentales que sont le *temps* et l'*espace* ?

Fort de cette clarification théorique sur la nature sociale de l'espace, nous pouvons faire un retour à la géographie sociale et essayer d'envisager quels sont les apports théoriques que l'on peut en attendre.

### **3. La dimension spatiale de la position sociale, des inégalités et des capitaux**

Si la métaphore dimensionnelle semble aujourd'hui admise dans l'ensemble de la discipline, c'est sans doute dans une démarche de géographie sociale, qui privilégie l'analyse des rapports sociaux et des inégalités, que l'on peut en retirer les plus grands bénéfices. Ceci dans une logique de décloisonnement scientifique et d'ouverture aux concepts des sciences sociales, qu'autorise précisément l'approche dimensionnelle.

#### *3.1 La dimension spatiale de la position sociale*

Cette approche dimensionnelle permet d'étayer une position qui est fondatrice en géographie sociale, à savoir que sans l'analyse des pratiques, des représentations, des formes d'appropriation de l'espace, il n'est pas possible de caractériser et de hiérarchiser socialement les individus et les groupes sociaux et d'appréhender les modes de reproduction sociale. Le positionnement social se joue en partie dans la dimension spatiale, c'est à dire dans la capacité inégale qu'ont les individus et les groupes à retirer des usages de l'espace un certain nombre de ressources matérielles et symboliques et à les transmettre.

Nous avons eu cette intuition en appréhendant le groupe des professeurs du second degré durant la thèse : nous avons pu montrer qu'il était possible d'apporter du nouveau à propos d'un groupe social déjà très étudié, en sociologie ou en science de l'éducation.

Nos travaux sur les enseignants du second degré (Veschambre, 1995) nous ont montré combien le rapport à la mobilité, pour ne prendre qu'un aspect de la dimension spatiale, était constitutif de l'identité socio-professionnelle et de la position sociale des différentes catégories de professeurs. Par rapport à d'autres groupes sociaux, ce rapport à la mobilité est d'autant plus important que la possibilité d'obtenir un poste plus valorisant (dans un lycée de centre-ville notamment) constitue le principal mode de gratification en cours de carrière : la mobilité y est bien souvent synonyme d'avancement. Cette place de la mobilité dans l'identité des enseignants procède aussi du mode de gestion des postes, départemental dans le cas des professeurs des écoles, national dans celui des certifiés et agrégés. Alors même que ceux-ci vivent souvent difficilement leur début de carrière, synonyme d'éloignement de la ville où ils ont fait leurs études, les enquêtes que nous avons menées nous ont montré qu'ils restaient dans leur majorité favorables à un mode de gestion national des premières affectations et des mutations, marquant leur « attachement à la liberté de circuler et de travailler dans toute la France »<sup>15</sup>. Le mouvement national, par delà les contraintes qu'il génère, ouvre un champ des possible et semble plus valorisant aux yeux de nombreux professeurs qu'une gestion à l'échelle régionale : il y a là un moyen de distinction vis à vis des enseignants moins diplômés (ex-PEGC ou ex-PLP1) au sein des établissements secondaires mais surtout vis-à-vis des instituteurs/professeurs des écoles. Depuis près de 200 ans, les professeurs sont gérés nationalement et attachés à une culture nationale, tandis que les instituteurs sont renvoyés au local, par leur mode de gestion et par leurs valeurs culturelles<sup>16</sup>. Nous avons résumé cette

---

<sup>15</sup> Citation extraite d'un questionnaire exploité dans la cadre de la thèse.

<sup>16</sup> Cf. Peyronie, 1993.

relation entre le statut social et la mobilité potentielle en terme « d'échelle de référence » des groupes sociaux (Veschambre, 1998)<sup>17</sup>.

A travers cet exemple, mais aussi à travers d'autres travaux plus ponctuels que nous avons menés sur les artistes (Veschambre, 1998) ou les militaires (Veschambre, 2003), nous avons pu montrer que la mobilité peut s'ajouter et s'articuler aux divisions sociales existantes, soit en accentuant certaines d'entre elles, soit en constituant de nouvelles strates au sein des groupes sociaux. Pour plagier M. Pinçon et M. Pinçon-Charlot, le rapport à la mobilité pourrait donc être défini comme « un des paramètres de la définition complète de la position sociale » (Pinçon, Pinçon-Charlot, 1989) ou en d'autres termes, faire partie de la dimension spatiale de la position sociale (Ripoll, Veschambre, 2003).

C'est pour répondre à cette exigence d'une géographie sociale qui prenne toute sa place dans l'analyse des hiérarchisations sociales, qu'intervient la proposition, de plus en plus insistante de raisonner en terme de *capital* à propos de l'*espace*<sup>18</sup>. A travers l'approche dimensionnelle, la géographie sociale nous semble disposer de l'assise théorique nécessaire pour intégrer dans les meilleures conditions les outils conceptuels venus des autres sciences sociales et notamment les propositions de P. Bourdieu en matière de *capital*.

### 3.2 *Capital spatial ou dimension spatiale des différentes sortes de capitaux ?*

Nous nous arrêterons donc spécifiquement sur le concept de *capital*, tel qu'il a été élargi et transposé par P. Bourdieu au-delà de la sphère économique, qu'un certain nombre de géographes proposent d'appliquer à l'*espace* sous la forme de *capital spatial*. Nous précisons ensuite comment nous comptons nous même intégrer ce concept dans une approche dimensionnelle. Ces réflexions ont été menées dans le cadre du groupe appropriation de l'espace de l'UMR ESO et de manière plus spécifique, en collaboration avec F. Ripoll.

#### 3.2.1 *La notion de « capital spatial » proposée par J. Lévy*

J. Lévy a sans doute été l'un des premiers à proposer et défendre la notion de « capital spatial »<sup>19</sup>. À partir de travaux sur l'habitat, il s'agissait principalement de mettre l'accent sur les « stratégies spatiales » (résidentielles) des « acteurs spatiaux ». Dans cette optique, la notion de *capital spatial* renvoie aux atouts que les acteurs recherchent et peuvent mobiliser. Dans son article de 1993, puis dans la partie « axiomatique » de *L'Espace légitime*, J. Lévy généralise sa proposition de raisonner non seulement en terme de *capital économique*,

---

<sup>17</sup> Cf. Veschambre, 1998. Les projets de décentralisation Raffarin-Ferry, qui concernent pour l'instant des catégories non enseignantes, mais que les professeurs semblent majoritairement redouter pour eux-mêmes, remettent en cause le statut social des ces personnels, tant du point de vue concret que symbolique. La question de l'échelle des gestion, associée comme nous l'avons constaté à l'image que ces catégories de fonctionnaires ont de leur statut social, n'est sans doute pas pour rien dans ce rejet massif de la décentralisation, même si les enjeux de démantèlement de l'Education nationale et de réduction du nombre de fonctionnaire d'Etat sont bien entendu les plus importants.

<sup>18</sup> Voir notamment la communication de J-M Fournier à ce colloque : « Des mobilités sociales et spatiales au capital spatial : l'exemple de l'élite argentine de Punta del Este ».

<sup>19</sup> Cf. Lévy, 1989, 1993, 1994, 2003.

*politique, sociologique...* mais aussi en terme de *capital spatial*<sup>20</sup>. Il argumente sur trois points.

Premièrement, en repartant de sa définition des dimensions du social. Chaque dimension, ayant une autonomie relative, il apparaît légitime d'associer un type de *capital* à chacune d'entre elles. Ensuite, il argumente empiriquement sur le fait que « *la localisation et la mobilité dans un espace constituent effectivement des biens recherchés* ». Parce que l'*espace* est fini et qu'il fait l'objet de concurrences, il peut être assimilé à ces biens rares constitutifs d'une forme de *capital*, source d'inégalités. Enfin, J. Lévy argumente également sur sa « fongibilité », c'est-à-dire cette propriété d'un *capital* de pouvoir être échangé avec d'autres formes de capitaux : on peut transformer un capital monétaire en localisation résidentielle et une localisation résidentielle en capital social (ou relationnel), ce qui ressort de manière extrêmement pédagogique à la lecture des travaux du couple Pinçon sur les beaux quartiers (Pinçon, Pinçon-Charlot, 1989)

Penser les inégalités en terme de capitaux permet d'introduire une perspective dynamique et relationnelle. Plutôt que de se satisfaire d'une description des inégalités sociales par une photographie statistique à un instant t, on interroge les rapports sociaux qui en sont à l'origine et dont elles conditionnent la reproduction ou la transformation. Car tout capital est un « atout » dans des « jeux » sociaux, ou encore, pour reprendre la définition économique du terme, c'est une *valeur*, c'est-à-dire à la fois un bien recherché inégalement distribué et un rapport social. La notion de *capital spatial* apparaît séduisante à bien des égards pour les géographes que nous sommes, en ce qu'elle affirme l'importance de l'*espace* dans l'analyse des inégalités sociales et des rapports de pouvoir.

Pour autant, nous ne sommes pas convaincus par la pertinence d'un tel usage de *capital spatial* et il nous semble que les acquis de l'approche dimensionnelle nous permettent d'intégrer de manière plus satisfaisante cette lecture en terme de capitaux. Pour y voir plus clair, il n'est pas inutile de faire un détour par les textes de P. Bourdieu, chez qui J. Lévy a trouvé son inspiration.

### 3.2.2 Retour à P. Bourdieu : des « profits d'espace » mais pas de « capital spatial »

P. Bourdieu est effectivement connu pour avoir retravaillé la notion économique de capital pour construire plusieurs nouveaux concepts renvoyant aux différentes ressources sociales mobilisables dans les différents champs sociaux (ou sphères d'activités) : au capital économique ont ainsi été ajoutés le « capital culturel » ou « informationnel » (savoirs et savoir-faire, biens et titres culturels utiles), le « capital social » ou « relationnel » (ressources des réseaux de relations sur qui l'on peut compter) et le « capital symbolique » (notoriété, crédit... que la possession d'autres capitaux confère) pour les plus fondamentaux, ainsi qu'un certain nombre de sous-espèces et de capitaux spécifiques à certains champs (ainsi parle-t-il de « capital politique », « juridique », « scientifique », etc.). La liste n'est pas limitative, chaque champ social pouvant conduire à la création de nouvelles espèces de capitaux.

Pourtant, à notre connaissance, on ne trouve pas trace dans ses nombreux écrits de la notion de *capital spatial*<sup>21</sup>. On peut faire l'hypothèse que s'il n'a pas franchi le pas, c'est que parler de *capital spatial*, même si l'on peut hériter par exemple d'une aptitude à la mobilité, pose un problème théorique de fond : peut-on placer sur le même plan l'*économique*, le *culturel*, le

---

<sup>20</sup> Il propose ainsi de « reprendre les grandes filières productives de la société et de leur associer un capital, ou mieux une famille de capitaux servant le même type de stratégies : capitaux sociologiques, économiques, politiques, spatiaux, temporels, personnels » (Lévy, 1994, p. 54).

<sup>21</sup> Ni même, semble-t-il, chez ses collaborateurs ou les sociologues qui s'en inspirent, comme M. Pinçon et M. Pinçon-Charlot (qui pourtant intègrent la dimension spatiale dans leurs recherches, raison pour laquelle nous y faisons plus souvent référence).

*relationnel*, le *symbolique*... et le *spatial* ? Autre manière d'aborder le problème : les capitaux étant selon lui inséparables des champs sociaux où ils sont reconnus et efficaces, peut-on dégager l'existence d'un *champ spatial* relativement autonome où les *capitaux spatiaux* seraient des armes et des enjeux spécifiques ? Si P. Bourdieu parle bien de « *lutttes pour l'appropriation de l'espace* », il n'évoque pas l'existence d'un tel champ et défend plutôt l'idée inverse que les différents champs sociaux se projettent dans ce qu'il appelle *l'espace physique*, ce qui voudrait dire qu'ils concourent tous à la production de l'espace en s'y matérialisant, *l'espace physique* devenant ainsi un « espace social réifié »<sup>22</sup>, ce qui n'est finalement pas très éloigné de notre conception dimensionnelle de l'espace.

P. Bourdieu exprime donc une conception de l'espace comme projection du social, comme l'attestent de nombreuses phrases et expressions<sup>23</sup>. S'inspirer de cette conception nous conduirait donc à raisonner non pas en terme de *capital spatial*, mais plutôt en terme de *dimension spatiale des différentes espèces de capitaux*.

### 3.2.3 : *L'espace comme dimension des différentes espèces de capitaux*

La lecture de P. Bourdieu nous conforte dans l'idée que l'usage de *capital spatial* présente un risque: celui de nous amener à reproduire la confusion entre ce qui est de l'ordre du fonctionnement social au sens large (avec ses différents registres que sont *l'économique*, le *culturel*, le *politique*... autant de familles de *champs sociaux* relativement autonomes) et ce que nous avons défini comme dimension fondamentale de ce fonctionnement social (au même titre que le *temps*), à savoir *l'espace*. En bref et plus largement, à mettre sur le même plan le *social* et le *spatial* et à renouer avec l'approche binaire (capital social/capital spatial) qui a longtemps prévalu en géographie sociale.

Plutôt que de risquer de substantiver l'espace en l'assimilant à une forme de capital, il nous semble plus satisfaisant de l'envisager comme une dimension dans laquelle sont mobilisées des ressources et s'exercent des formes de pouvoir inégales selon les groupes sociaux. Si l'on reprend les quatre grandes espèces de capitaux proposées par P. Bourdieu, il n'est pas très difficile de décliner leur dimension spatiale.

La *dimension spatiale du capital économique* renverrait surtout à l'opposition entre le « patrimoine foncier et immobilier » et les « valeurs mobilières ». Elle qualifierait l'emprise, les propriétés, la concentration, la localisation... des portions de la surface terrestre (au sens large, intégrant le sous-sol, etc.) dont l'appropriation est juridiquement garantie.

La *dimension spatiale du capital culturel* prendrait des formes différentes en fonction des « trois états » qu'il peut avoir (Bourdieu, 1979). Pour l'état « institutionnalisé », par exemple les titres scolaires et autres sanctions juridiques, elle en serait l'espace de validité, autrement dit l'échelle territoriale de reconnaissance officielle des diplômes. Pour ce qui est des biens matériels et culturels à disposition (tableaux, livres, machines, etc.) qui en forment l'état objectivé, elle pourrait désigner leur localisation, leur accessibilité, leur facilité de mobilisation. Quant au capital culturel « incorporé », système de dispositions acquises et durables (ou *habitus*), sa dimension spatiale désignerait les savoirs sur l'espace, la capacité à

---

<sup>22</sup> « L'espace ou, plus précisément, les lieux et les places de l'espace social réifié, et les profits qu'ils procurent, sont des enjeux de lutttes (*au sein des différents champs*). » (Bourdieu, 1993, p. 164 – souligné par nous).

<sup>23</sup> « L'espace social *se retraduit dans* l'espace physique » ; « le pouvoir sur l'espace que donne la possession du capital sous ses diverses espèces *se manifeste dans* l'espace physique approprié sous la forme d'un certain rapport entre la structure spatiale de la distribution des agents et la structure spatiale de la distribution des biens ou des services, privés ou publics » ; « La position d'un agent dans l'espace social *s'exprime dans* le lieu de l'espace physique où il est situé » ; etc. (Bourdieu, 1993, pp. 160-161 – souligné par nous).

se projeter ailleurs, à la fois en terme de représentations (le « champ des possibles ») et de pratiques concrètes. Dans son introduction aux *Territoires du quotidien* P. Tizon a d'ailleurs proposé de travailler « *la dimension spatiale de l'habitus* », faisant référence à « *une aisance à se mouvoir, à agir, à envisager par la pensée une portion de l'espace* » (P. Tizon, 1996).

La *dimension spatiale du capital social* (relationnel) renverrait aux espaces de vie et rayons d'action des relations sur lesquelles un individu peut compter pour trouver un logement, un emploi... : des espaces plus ou moins centraux, plus ou moins concentrés ou au contraire dispersés, d'échelle plus ou moins grande. Avec des inégalités patentées entre ceux qui sont chez eux dans tous les lieux de pouvoir (ce « don d'ubiquité » de la grande bourgeoisie dont parle le couple Pinçon) et ceux qui ne connaissent plus personne et ne sont plus « à leur place » dès qu'ils ont franchi les limites du grand ensemble ou de la cité d'urgence.

Enfin, la *dimension spatiale du capital symbolique* renverrait au prestige inégal des adresses de résidence et plus largement de l'ensemble des lieux de vie de chacun. Le processus de patrimonialisation, qui s'est intensifié depuis une vingtaine d'années, représente à cet égard un mode de revalorisation symbolique des lieux dont bénéficient les individus et les groupes qui y sont associés (propriétaires, riverains, associations, élus...) (Veschambre, 2002). Dans le même ordre d'idée, les établissements scolaires fréquentés et leur localisation sont sans doute plus importants que l'espace officiel de reconnaissance des diplômes pour valoriser un cursus (Veschambre, 2001).

La plupart des faits socio-spatiaux présentés par J. Lévy comme étant des formes de capital spatial (localisation, mobilité, etc.) pourraient donc être désignés par cette autre notion de *dimension spatiale des capitaux*. Autrement dit, nous considérons que l'on ne peut parler d'une nouvelle espèce de capital mais d'une dimension longtemps négligée<sup>24</sup>, qu'il faut effectivement mettre en avant et prendre en compte systématiquement, ce à quoi la géographie sociale peut fort bien contribuer.

## CONCLUSION :

À travers cette réflexion théorique sur les mots de la géographie sociale, c'est au bout du compte l'articulation entre l'*espace* et les *rappports sociaux* que nous interrogeons. Et si nous privilégions la notion de *dimension spatiale* (de la position sociale, des inégalités, des capitaux...) c'est que nous voulons éviter la symétrie apparente qui a longtemps prévalu en géographie sociale (rappports sociaux/rappports spatiaux, inégalités sociales/inégalités spatiales...), symétrie que l'on retrouve aujourd'hui à travers la notion de *capital spatial*.

Cette symétrie non seulement tend à mettre sur le même plan le *social* et le *spatial*, mais surtout, elle pourrait laisser supposer que des inégalités perçues comme *spatiales* ne seraient pas *sociales*. La géographie a toute sa place à prendre dans les sciences sociales, en travaillant sur la construction sociale des inégalités dans les rapports matériels et idéels à l'espace. De plus, elle est en position d'affirmer que si l'*espace* est une dimension du social, si la société est spatiale de part en part, toutes les inégalités sociales présentent nécessairement une *dimension spatiale*. Afin d'éviter de renvoyer l'image d'une fausse symétrie et d'éviter toute forme de substantialisation, peut-être que les géographes ne devraient plus parler d'*espace* pour dire la *société*, mais plutôt de *dimension spatiale du social*.

---

<sup>24</sup> Par P. Bourdieu notamment, qui ne l'intègre vraiment qu'à partir de la *Misère du monde* et le chapitre « effet de lieu » (Bourdieu, 1993).

## Bibliographie

- BOUJU, A., 1998, De la dimension spatiale du champ scolaire, *Documents de la MRS*H, n° 5, avril 98, pp. 75-81.
- BOURDIEU P., 1979, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Les Éditions de Minuit, coll. Le sens commun, Paris, 670 p.
- BOURDIEU P., 1993, L'effet de lieu, in *La misère du monde*, Paris, Seuil, 947 pages.
- BULÉON P., CHEVALIER J., 1986, Les concepts de la géographie sociale : débat autour du concept de formation socio-spatiale, *Géographie sociale*, n° 3, pp. 7-17.
- BULÉON P., 1987, Une dialectique du social et du spatial, *Espaces Temps*, n° 36, pp. 77-86.
- CHEVALIER J., FREMONT A., HERIN R., RENARD J., 1984, *Géographie sociale*, Paris, Masson, 381 p.
- CHIVALLON C., 2000, « D'un espace appelant forcément les sciences sociales pour le comprendre », in J. Lévy, M. Lussault, *Logiques de l'espace, esprit des lieux. Géographies à Cerisy*, Belin, Paris, pp. 319-333.
- Collectif français de géographie urbaine et sociale, 1984, *Sens et non-sens de l'espace : de la géographie urbaine à la géographie sociale*, Paris
- Géographie sociale*, 1983, Actes du Colloque de Lyon, 14-16 octobre 1982, Paris, GUEPES.
- Espaces Temps*, 1979, « Région : enquête sur un concept au-dessus de tout soupçon », n° 10-11.
- DI MÉO G., 1998, *Géographie sociale et territoires*, Nathan, coll. Fac. Géographie, Paris, 317 p.
- HÉRIN R., 1986, Une géographie des rapports sociaux, *L'Espace Géographique*, n° 2, pp. 108-110.
- HÉRIN R., 1991, De l'enquête sociale et de l'analyse géographique, in *Entre espace et développement*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail.
- HERIN R., 2001, Découvrir de nouvelles frontières, in Faire la géographie sociale aujourd'hui, *Les Documents de la MRS*H de Caen, PUC, Caen, 2001, n° 14, pp. 241-252.
- PIOLLE X., 2001, « La géographie sociale, entre rigueur et militance ? », in Faire la géographie sociale aujourd'hui, *Documents de la MRS*H n°14, Presses universitaires de Caen, pp.151-152.
- LÉVY J., 1994, *L'Espace légitime. Sur la dimension géographique de la fonction politique*, Presses de la Fondation nationale de science politique, Paris, 442 p.
- LEVY J., 1999, LE TOURNANT GEOGRAPHIQUE, PARIS, BELIN, 398 P.
- LEVY J., 2003, Dimension, in *Dictionnaire de la géographie*, Belin, Paris, pp. 907-910.
- LUSSAULT M., 1996, *L'Espace en actions, de la dimension spatiale des politiques urbaines*, Tours, Université de Tours (diplôme d'habilitation à diriger des recherches en géographie).
- PINÇON M., PINÇON-CHARLOT M., 1989, *Dans les beaux quartiers*, Paris, Seuil.
- RAOULX, 2001, De la marginalité au cœur des sociétés, in Faire la géographie sociale aujourd'hui, *Les Documents de la MRS*H de Caen, PUC, Caen, 2001, n° 14, pp. 195-204.
- RIPOLL F., 2001, Lieux(x) et action collective, *ESO*, n° 16, pp. 23-39.
- RIPOLL F., VESCHAMBRE V., 2003, « Sur la dimension spatiale des inégalités : contribution aux débats sur la « mobilité » et le « capital spatial » », communication au colloque *Rural/urbain*, Poitiers, juin 2003 (*actes à paraître : 2004*).
- TIZON P., 1996, Qu'est-ce que le territoire ?, in G. Di Méo dir., *Les territoires du quotidien*, coll. Géographie sociale, L'Harmattan, Paris, pp. 17-27.
- VANT A., 1986, « À propos de l'impact du spatial sur le social », In F. Auriac et R. Brunet (dir.), *Espaces, jeux et enjeux*, Paris, Fayard, pp. 97-111.

- VESCHAMBRE V., 1995, « Mobilité, identité, position sociale : l'exemple des professeurs du secondaire public », *Cahiers de la Maison de la recherche en sciences humaines*, Université de Caen, n° 4, pp. 9-30.
- VESCHAMBRE V., 1998, « Vit et travaille à New-York et à Paris : les artistes dans le monde », in *Mappemonde*, n°4, 1998, pp. 16-20.
- VESCHAMBRE V., 1998, Échelles : des configurations spatiales aux positions sociales, in *Espaces et sociétés à la fin du XXe : quelles géographies sociales?* R. HÉRIN, C. MULLER, dir., *Les documents de la Maison de la Recherche en Sciences Humaines de Caen*, n° 7, pp. 23-32.
- VESCHAMBRE V., 1999, Dimension : pour dépasser la dialectique socio-spatiale », *ESO : travaux et documents de l'UMR 6590*, n° 10, 1999, pp. 83-87.
- VESCHAMBRE V., 2001, « Images d'établissements et dualisme scolaire : l'exemple des lycées d'Angers », in *L'enseignement privé en Europe (II)*, *Les documents de la MRSH de Caen*, Presses universitaires de Caen, n°13, pp. 61-73.
- VESCHAMBRE V., 2002, « Une mémoire urbaine socialement sélective, réflexions à travers l'exemple d'Angers », *Les Annales de la recherche urbaine*, n°92, pp. 65-74.
- VESCHAMBRE V., 2003, « Les militaires, une population nomade : l'exemple de l'école de gendarmerie de Châtellerauld », in P. Leroux (dir.) : « Présence et représentation de l'institution militaire dans la ville », *Les Documents du C2SD*, n° 54, mars 2003, pp. 115-124.